

# Comment le collège Monnet combat le harcèlement

Dans tous les établissements scolaires publics de France, le dispositif pHARe vise à traiter les cas de harcèlement. Rencontre avec la petite équipe du collège Jean-Monnet.

Un lundi sur deux, un petit groupe de sept professeurs et un assistant d'éducation se réunissent dans une salle de classe du collège Jean-Monnet. Cette équipe s'est engagée dans le dispositif pHARe, le programme de lutte contre le harcèlement à l'école. Ce dernier peut prendre plusieurs formes : moqueries, bousculades, rumeurs, exclusion du groupe, cyberharcèlement avec envoi de photos de nus... Et il a explosé ces dernières années.

« **Il y a dix, quinze ans, on n'en parlait pas**, déclare Johnny Mathieu, principal du collège. **Est-ce que c'est un effet des réseaux sociaux, qui a donné plus de poids à ce phénomène ? Dans tous les cas, depuis la période du Covid, le mal-être des élèves augmente, avec parfois des idées noires. On n'avait pas ça avant.** » Le programme pHARe, devenu obligatoire cette année dans tous les établissements d'enseignement public, a pour but de répondre efficacement à ce problème. « **Il est obligatoire, mais il fait écho à une vraie volonté des établissements** », rappelle Johnny Mathieu.

L'équipe pHARe de Jean-Monnet, formée pendant deux ans à la prise en charge des situations de harcèlement, se retrouve donc tous les quinze jours pour discuter des cas, se répartir le travail et faire le point sur les projets en cours. Tous se sont portés volontaires et s'engagent largement sur leur temps libre. « **On voyait des élèves qui se sentaient mal et n'avaient pas la tête à suivre les cours** », se rappelle Michèle Vasnier, enseignante en Segpa (enseignement adapté à des élèves en difficulté scolaire).

« Les élèves ne venaient pas nous parler »

« **Le collège, c'est le moment le plus dur dans leur scolarité** », ajoute Nathan Bouchez, professeur d'histoire-géographie. « **Avant pHARe, il y avait des tensions entre élèves et ils ne venaient pas nous parler, ou très peu**, révèle Élise Moynet, qui enseigne le français depuis une petite dizaine d'années. **Maintenant, ils viennent.** » La photo de l'équipe est affichée à de nombreux endroits dans le collège pour que les élèves les identifient bien. En amont, les élèves sont aussi

sensibilisés par des interventions en classe sur le harcèlement. Certaines classes participent à un concours d'affiches ou ont réalisé un clip vidéo sur le sujet.

Pour gérer les cas de harcèlement qui leur remontent, l'équipe adopte une méthode dite « de pré-occupation partagée », qui fait appel à l'empathie. Un ou une professeure reçoit, en plusieurs entretiens individuels, la victime, puis le ou les témoins et l'auteur. L'idée : « **faire comprendre que quelque chose va mal. Beaucoup d'élèves ne mesurent pas la portée de leurs actes.** » Et surtout : cette méthode est dite « **non-blâmante** », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de punition. « **On leur laisse une porte ouverte pour ne pas les enfermer dans leur rôle** », complète Johnny Mathieu. Lui n'est pas dans l'équipe, pour garder son rôle de chef d'établissement le cas échéant.

Faire appel à l'empathie

En pratique, au lieu de confronter directement un élève avec ce qu'il aurait fait ou de faire discuter la personne harcelée et l'auteur ensemble, les enseignants posent des questions, du type « **Émilie ne va pas très bien. Est-ce que tu as remarqué quelque chose ?** » Une méthode qui fait appel à l'empathie des élèves. « **On arrive à résoudre huit situations de harcèlement sur dix** », assure Gaëlle Gaignierre-Dethorey, référente départementale pour le harcèlement dans l'Orne, qui ne souhaite pas avancer de chiffres. « **Au niveau de l'établissement, on est même à 90 % de réussite** », ajoute Johnny Mathieu.

« **C'est assez bluffant**, confirme David Boisjot-Santana, professeur coordonnateur de Rep +. **Dans la plupart des situations, le soufflé retombe.** » « **Les élèves sont plus attentifs aux autres** », souligne Bastien Touchet, assistant d'éducation. « **C'est aussi une porte d'entrée pour d'autres soucis**, assure Gaëlle Gaignierre-Dethorey. **Il y a des élèves qu'on peut aider ponctuellement, mais qui ont besoin d'être redirigés vers d'autres personnes.** »

« **Un climat scolaire apaisé** »

Tous les cas recensés à Jean-Monnet sont remontés à Alençon et atterrissent dans le bureau de Gaëlle Gaignierre-Dethorey, qui prend contact avec les parents. « **Ils sont très contents et rassurés de ce qui est mis en place**, assure-t-elle. **Avant, ce sont les parents qui faisaient remonter ces cas, maintenant, ce sont les établissements.** » Cette méthode n'est applicable que pour les cas de harcèlement, et non de conflits entre les élèves, qui sont punis par le règlement intérieur. « **Pour les cas de cyberharcèlement, on intervient directement auprès des parents** », précise Johnny Mathieu.

Pour approfondir le dispositif, les professeurs vont bientôt recruter des élèves ambassadeurs, pour repérer et signaler les situations de harcèlement. Il reste encore, pour l'équipe pHARe, à définir les modalités de candidature, leur nombre, les dates de formation... « **On fait tout pour avoir un climat scolaire apaisé**, assure Johnny Mathieu. **On a des élèves aux profils très différents,**

**des classes Ulis [pour la scolarité des élèves en situation de handicap], des Segpa, des élèves issus de l'immigration, des gens du voyage... On est vigilants à ce que tout se passe bien. »**

Emmanuelle FRANÇOIS.



L'équipe pHARe du collège Jean-Monnet : David Boisjot-Santana, professeur coordonnateur Rep + ; Élise Moynet, professeure de français ; Michèle Vasnier, professeure en Segpa ; Gaëlle Gagnierre-Dethorey, référente départementale harcèlement ; Victor Delépine, professeur de maths ; Johnny Mathieu, principal ; Bastien Touchet, assistant d'éducation et Nathan Bouchez, professeur d'histoire-géo. Ouest-France